



**COMITE REGIONAL BOURGOGNE FRANCHE COMTE
DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL**

Réunion du Comité Directeur, 19 juillet 2025 à Monéteau (89)

Le Comité Régional sortant :

Présents : Brigitte Armand, Georges Baudin, Mathieu Besson, Jérôme Billiette, Paulo De Bastos, Pascal Dugast, Philippe Gherardi, Denis Lhomme, Marie Jeanne Lhomme, Jean Locatelli, Emilie Maraux, Jean Pierre Marengi, Christian Perraudin, Gilles Petit.

Absents excusés : Sylvie Bègue, Eric Benoist, Christian Berthet, Chantal Frachebois, Marie-Claire Jullerot, Vincent Jullerot, Nicolas Le Floch, Frédéric Monnier, Daniel Sanchez, Alain Vorillion, Docteur Davida Razafindrakoto.

Les présidents invités : Gwenaël Cheveau (excusé), Robert Dutronc (excusé), Claude Azéma (excusé)

Invité : M. Julien Maraux, CTFR.

Le Président Paulo DE BASTOS souhaite la bienvenue à tous les présents pour cette deuxième séance de travail de l'année dans l'Yonne et remercie Philippe GHERARDI pour la préparation en amont de cette séance et pour l'accueil réservé.

Avant de développer l'ordre du jour, le Président rend hommage à deux personnalités récemment disparues : M. Jean-Pierre CHALOPIN, dirigeant du CD25, fut membre du Comité Régional jusqu'en décembre 2024 et Yvette OUTREY, vérificatrice aux comptes du CR BFC jusqu'en 2024 et dirigeante du CD39.

-- « A chaque fois que le CR BFC se retrouvait à Bans, Yvette et Gilles nous accueillait tout au long de la journée avec leur sympathie habituelle. Une gerbe a été commandée par le Comité Régional. Alain et Mireille VORILLION étaient également présents aux obsèques. Pour Jean Pierre et Yvette et pour les autres décès survenus dans les clubs ou CD, je vous invite à quelques instants de recueillement ».

D'autre part, au nom de tout le Comité Régional BFC, le Président adresse un prompt rétablissement à notre collègue, Alain VORILLION, qui a subi une lourde opération.

Dans un tout autre registre, le Président exprime l'immense joie du Comité Régional BFC du côté des jeunes : d'abord, le titre de champions de France minimes pour Anaël BRESSAND, Loan TATU et Raphaël DONIER. C'est une très grande joie pour toute la région et pour le CD25 dont le Président salue les efforts engagés pour les jeunes. Des félicitations accompagnées d'applaudissements sont adressées à Jean-Pierre MARENGHI, Président du CD25, et à tous les acteurs de son département qui œuvrent pour les jeunes.

D'autre part, une autre grande fierté pour le titre obtenu de vice-championne de France par la Côte d'Orient Maëlya BOLLOT au Tir de précision junior féminin. Tout le Comité Régional adresse ses félicitations aux éducateurs du CD21 et au Président Nicolas LE FLOCH.

Ces 4 joueurs seront conviés plus tard dans la saison pour être mis à l'honneur. Ce sont de magnifiques exploits qui récompensent le travail effectué par les écoles de pétanque et tout particulièrement notre CRE totalement investi dans ces beaux résultats. C'est aussi l'occasion de rappeler que la pétanque féminine se porte bien dans notre Région ; pour preuve, ce résultat fait suite à la belle place en demi-finale des Icaunaises, Salomé PASSERON, Vanessa DENAUD et Audrey LEFEUVRE, à Pontorson. Sans oublier le quart de finale des joueurs du CD71, Tony BLATNIK, Ludovic GATEAU et Steven ZIMA, également à Pontorson.

Enfin, pour être complet, du côté de la Coupe de l'Avenir chez les jeunes, l'équipe d'Enzo CHAUSSIN, Tiago THERVILLE et Maëlan FORNET MOUREY du CD71 s'incline en demi-finale, tandis que les cadets Jules et Lucas BADET avec Léo FORGET du CD71 ainsi que Thomas NIEL, Marius POINT et Maxime BRIZARD du CD39 ont atteint les quarts de finale. Des applaudissements saluent toutes ces performances !

Le Président Paulo De bastos souhaite faire le point sur ces premiers mois de cette mandature. Du point de vue administratif, le travail est conséquent. Il remercie le pôle secrétariat et trésorerie pour le suivi des nombreux dossiers ; les sollicitations sont quasi quotidiennes émanant soit de la FD, soit des différents organes, il est primordial de ne pas perdre le fil pour éviter tout revers qui serait préjudiciable au Comité Régional BFC.

Le Président évoque également les réunions en visio avec les Présidents de Région, intéressantes certes, mais qui ont leurs limites tant il est difficile d'approfondir les débats. Entre les soucis sonores, les absents, des réseaux défaillants, il n'est pas simple de construire une réflexion commune. Une rencontre en présentiel est prévue en septembre à Lyon.

D'un point de vue communication, il est très facile à Paulo de nous joindre tous, à une exception près : le CD21, du moins, son Président départemental. Le Président l'a rencontré lors du national de Salins et les choses devraient mieux fonctionner. Il faut souligner que le pôle secrétariat du CD21 a été remarquable de réactivité.

Côté organisationnel, le Président évoque le championnat de France doublette mixte de Chalon sur Saône. Sous une chaleur écrasante, le CD 71 a réussi cette organisation qui a mis à rude épreuve les organismes. Malheureusement, les tribunes du dimanche ont été désertées, tant la chaleur était accablante. Le Président adresse ses félicitations et celles du CR BFC à Robert DUTRONC et à l'ensemble des bénévoles. A noter un contrôle anti-dopage qui a nécessité beaucoup de temps et de bénévoles. Le dimanche, beaucoup d'élus étaient présents au moment de la cérémonie des récompenses.

Chez les arbitres, félicitations à Jean LOCATELLI qui réintègre le Pôle National d'Arbitrage (PNA).

Le Président termine son mot d'introduction en remerciant tous les collègues qui ont réalisé un énorme travail au cours de ces 6 derniers mois en commission et une mention spéciale pour Denis Lhomme pour son professionnalisme dans sa gestion des tirages et diffusion des championnats régionaux.

Le Président passe la parole à Philippe Ghérardi :

« Le département de l'Yonne est une terre d'accueil ; alors je suis heureux d'héberger aujourd'hui cette deuxième réunion de l'année de notre Comité Régional ici, à Monéteau, et je salue la performance des équipes citées à l'instant par Paulo. Je vous fais part d'une bonne nouvelle : après l'organisation des championnats de France 2023 à Auxerre, St Florentin est candidate pour l'accueil des championnats de France 2026 TSM et TSF.

Pour finir, je regrette qu'autant des nôtres soient absents aujourd'hui, je souhaite à tous une bonne journée de travail ».

Approbation du PV du 8 mars 2025 à Bans.

Une erreur a été relevée par Mme Gaëlle CAUVIN : dans les commissions, elle apparaît dans la commission féminine et la commission des jeunes. Elle ne désire pas siéger dans la commission féminine mais souhaite rester chez les jeunes et intégrer la commission handicap.

Une fois cette correction effectuée, le PV est approuvé à l'unanimité.

Bilan des championnats régionaux

Avant de passer la parole aux intéressés, le Président estime que les championnats régionaux se sont bien déroulés avec de beaux sites et des terrains appropriés. Les repas n'ont pas fait l'objet de remarques. Les contrôles d'alcoolémie, parfois nombreux, se sont révélés tous négatifs.

Denis Lhomme a dressé un tableau des statistiques de participation aux chpts : 15 531 joueurs sur les championnats pour 13858 en 2024.

Championnats	Nb d'équipes CD		Nombre Masculins 2025	Nombre Féminines 2025
	2024	2025		
Triplette Vétéran	677	779	2331	6
Triplette Masculin	1308	1412	4236	
Triplette Féminin	339	373		1119
Triplette Mixte	1186	1360	2720	1360
Triplette Promotion	1344	1624	4860	12
Triplette Jeu Provençal	276	314	938	4
Doublette Masculin	1975	2259	4518	
Doublette Féminin	583	609		1218
Doublette Mixte	1617	1798	1798	1798
Doublette Jeu Provençal	457	516	1030	2
Individuel Féminin	743	769		769
Individuel Masculin	3353	3718	3718	
Totaux	13858	15531	26149	6288
Nombre total de licenciés engagés 2025			32437	

A noter une nouveauté : un courrier a été envoyé à tous les organisateurs de championnats BFC pour les remercier de leur engagement.

Au titre de la communication, le direct sur tous les championnats a été apprécié et un remerciement est adressé aux référents départementaux et à notre référente, Sylvie BEGUE. Tous nos championnats ont été relayés soit sur le site ou sur notre site facebook.

Les bémols :

- Le championnat de Tir de précision à Lure avec une erreur d'arbitrage pour laquelle le Président a reçu un courrier de M. Baudement.

- Le délai un peu serré pour la livraison des tenues des joueurs.
- Emilie souhaiterait une facture des tenues par chpt de France (demande à Sport Comm).
- Le secrétaire établira la liste des participants aux chpts de France.
- Autre difficulté : atteindre les 32 équipes par championnat.

Championnats incomplets :

- TSM à St Florentin : absentes 1 équipe du CD70 et 1 du CD90, complété à 31 par 1 du CD89.
- TMixte St Florentin : absentes 1 équipe du CD71, 1 du CD70 et 1 du CD90, complété à 30 par 1 du CD89.
- TV St Florentin : absentes 1 équipe du CD90, 1 équipe du CD71 complété à 31 par 1 du CD89.
- TJP Besançon : absente 1 équipe du CD70, complété à 32 par 1 du CD25.
- Doublette JP Bans : absentes 2 équipes du CD70, complété à 31 par 1 du CD39.
- DSM La Celle en Morvan : absente 1 équipe du CD90. 31 équipes.
- TTSF La Celle en Morvan : absente 1 joueuse du CD90. 31 Joueuses.
- TTSM La Celle en Morvan : absent 1 joueur du CD21 : 31 joueurs.
- TPromo La Celle en Morvan : absente 1 équipe du CD70 (certificat maternité fourni).
Absentes 2 équipes du CD71 (certificat de décès fourni

pour l'une) : 29 équipes.

Il faut analyser les raisons pour lesquelles les CD n'ont pas envoyé toutes leurs équipes : distance, coût ... (mail envoyé à Gwenaël Cheveau et Christian Berthet le 02/07, mais pas de réponse...)

La distance implique le coût et le désintérêt pour ces compétitions.

- Les CD doivent-ils faire des efforts financiers ?

Le tour de table révèle la quote-part de chaque joueur à son CD par championnat :
CD21 : 5€, CD25 : 5€, CD39 : 6€, CD58 : 5€, CD70 : 2€, CD71 : 5€, CD89 : 5€, CD90 ?

- Doit-on essayer de centraliser les lieux des championnats ?

- Pour information : le centre géographique de la région BFC calculé par l'IGN (Institut Géographique National) est Gergeuil (21).
- Les lieux les plus centraux sont : Dijon (21), Beaune (21), Chalon (71) et peut-être Bans (39).
- L'analyse de la distance entre Préfectures peut alimenter la réflexion mais ne changera pas la longue distance des extrêmes entre Nevers et Belfort, ou Migennes et Pontarlier ; il est peu concevable que les équipes périphériques de la Région BFC aient toujours à converger vers un point qui avantagerait toujours les équipes les plus centrées.

- Obligation de répartir les 2 gros week-ends de chpts de la saison :

La tenue des deux week-ends de chpts dans la même entité comme ce fut le cas cette année n'est plus envisageable au vu des déplacements inéquitables.

L'assemblée des 14 votants présents vote pour la répartition des chpts en 2026 : 1 week-end en Bourgogne, 1 week-end en Franche-Comté :

Contre : 0 voix. Abstentions : 0. POUR : 14 voix.

Par conséquent, en 2026, Bourgogne et Franche-Comté se partageront obligatoirement les deux gros week-ends de chpts.

Les championnats TJP et DJP, sur deux week-ends consécutifs, pourraient être organisés par un même club, dans chaque entité tour à tour.

Un courrier sera envoyé aux CD pour un appel à leurs clubs intéressés par l'organisation des chpts BFC.

- Garder le même système de qualification en l'aménageant.

Pour 2026, le Comité Régional garde-t-il le même mode de qualification à ses chpts par les différents CD ?

Les Présidents de CD disposent du moyen de remplacement pour pallier le désistement de joueuses et joueurs qualifiés (mais limité dans le classement). Cependant, ils ne peuvent perpétuellement gérer cette gymnastique ; les participants doivent savoir que leur qualification non honorée nuit gravement au déroulement des chpts régionaux.

Courrier de Gwen du 9 juin concernant les joueurs du club d'Essert (CD90), absents au DSF et ISF à La Celle en Morvan : c'est une demande de mansuétude compte-tenu des difficultés de fonctionnement dudit club ; un vote était prévu pour déterminer l'attitude du CR face à cette demande mais devant la complexité pour certains CD à réunir 32 équipes, l'assemblée s'entend sur de nouvelles perspectives :

Décision :

Pour 2026, le CR rappellera et appliquera le règlement à la lettre concernant les absences pour des motifs non justifiés ou non recevables, ainsi que le délai de 4 jours pour les déclarer au Président du CR.

- Pour accompagner l'engagement de ses joueurs à ses chpts départementaux, chaque CD devra afficher le règlement du chpt de France, et est encouragé vivement à le projeter lors des AG des CD.

- La charte à faire signer au terme de chaque chpt départemental précisera l'obligation à chaque joueuse ou joueur qualifié de participer au chpt régional, ainsi que les sanctions encourues en cas de désistement non justifié, ou de défaut de justificatif dans les délais.

- Un tableau affichera les absences.

- Un modèle de charte sera rédigé et diffusé aux CD.

- Maintien des chpts régionaux à 32 équipes.

Les championnats de France :

Le nombre d'équipes à qualifier :

L'assemblée est invitée à se prononcer sur le nombre d'équipes que chaque championnat régional qualifiera aux chpts de France 2026 :

- TSF : 2 équipes. **Pour : 9 voix.** 5 abstentions.

- TSM : 2 équipes. **Pour : 10 voix.** 4 abstentions.

- DSF : 2 équipes. **Pour : 10 voix.** 4 abstentions.

- DSM : 2 équipes. **Pour : 11 voix.** 3 abstentions.

- TSPromotion : 1 équipe. **Pour : 11 voix.** 3 abstentions.

- TMixte : 1 équipe. **Pour : 11 voix.** 3 abstentions.

- TVétéran : 1 équipe. **Pour : 12 voix.** 2 abstentions.

- DMixte : 1 équipe. **Pour : 9 voix.** 5 abstentions.

- ISF : 1 joueuse. **Pour : 11 voix.** 3 abstentions.

- ISM : 1 joueur. **Pour : 10 voix.** 4 abstentions.

- TJP et DJP : pas de changement, 1 équipe qualifiée.

Résultat des votes : les TSF et TSM, les DSF et DSM qualifieront 2 équipes au chpt de France.

Tous les autres chpts ne qualifieront qu'une équipe.

Le Comité Régional privilégie ainsi une politique sportive élitiste.

- Une vraie difficulté réside dans la désignation des délégués aux chpts de France, ce qui oblige à bien des démarches usantes pour trouver la bonne solution.

- Un souci majeur est apparu lors du championnat TJP avec des répercussions fâcheuses sur les réseaux sociaux : le Comité Régional a réservé 2 nuits au lieu des 3 prévues par notre cahier des charges. Le Président tient à préciser que notre référent hôtellerie, Pascal Dugast, s'est inspiré d'une discussion que nous avons déjà menée sans que le CR BFC ne la vote, ce qui supposerait une modification du cahier des charges BFC. Cela devra être fait ce jour avec application dès 2026.

- Vote pour 2 nuits réservées et 3^{ème} indemnisée si qualification et présentation de justificatif :

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

Pour : 14 voix

Le secrétaire général procédera à cette modification dans le cahier des charges ; elle sera présentée lors de l'AG avec les autres ajustements validés en cours d'année.

En conséquence, la charte des chpts de France de TJP et DJP sera modifiée : la 3^e nuit ne sera plus incluse systématiquement dans la liste des frais de délégation, elle ne sera réglée que sur justificatif. Dans ce cas, un virement sera fait par Emilie sur demande du délégué, par SMS.

- Le Tir de précision : le Président préconise le désengagement de la Région dans cette épreuve, comme l'ont fait plusieurs Régions.

Il faudrait pour cela que tous les CD s'entendent à le soustraire de leur calendrier ; si un seul CD le pratique, la Région est tenue de l'organiser.

Objectif : réduire de 2 à 1 les qualifiés au chpt de France : 1 homme, 1 femme.

Autre point : problème de délégation concernant les 4 qualifiés au chpt de France de Tir de précision : MAEREN Catherine et GARRIEN Apolline, DELLA MARTIRE Nicolas et LACOMBE Damien. Brigitte verra avec Damien Lacombe du CD58 pour une option de déplacement avec les trois autres qualifiés qui habitent en 21.

(Dans les jours qui ont suivi la réunion, une solution a été trouvée).

Les chpts de France : la logistique.

Pascal a géré toutes les réservations, en intervenant pour annuler les chambres dans le cas pertinent où le délégué s'est trouvé être le conjoint d'un membre d'une équipe

Juste un bémol avec la procédure engagée par une équipe au TJP (voir plus haut, avec révision de la charte).

Emilie a fait sans problème le versement des frais aux personnes déléguées.

Point par le CTFR, Julien Maraux :

Effectif jeunes ; comparatif en date du 10 juillet.

TOTAL FFPJP 2024 au 25 juin 2024			Total Licences	JM	JF	CM	CF	MM	MF	BM	BF
Région	Comité	Comité	Total Licences	JM	JF	CM	CF	MM	MF	BM	BF
BOURGOGNE-	COTE D'OR	21	87	27	7	18	12	10	6	5	2
BOURGOGNE-	DOUBS	25	63	20	2	11	4	11	5	7	3
BOURGOGNE-	JURA	39	152	21	4	45	9	34	14	14	11
BOURGOGNE-	NIEVRE	58	126	23	14	27	13	30	8	7	4
BOURGOGNE-	HAUTE SAONE	70	46	16	8	12	3	4	1	1	1
BOURGOGNE-	SAONE ET LOI	71	233	46	15	64	25	59	7	10	7
BOURGOGNE-	YONNE	89	148	27	10	52	12	27	10	4	6
BOURGOGNE-	TERRITOIRE BE	90	17	5	2	4	1	1	2	1	1
Total			872	185	62	233	79	176	53	49	35

TOTAL FFPJP 2025 au 10 juillet 2025			Total Licences	JM	JF	CM	CF	MM	MF	BM	BF
Région	Comité	Comité	Total Licences	JM	JF	CM	CF	MM	MF	BM	BF
BOURGOGNE-	COTE D'OR	21	83	23	10	19	7	14	5	3	2
BOURGOGNE-	DOUBS	25	74	20	4	19	4	14	4	6	3
BOURGOGNE-	JURA	39	164	29	10	43	9	36	14	11	12
BOURGOGNE-	NIEVRE	58	105	17	7	30	11	24	7	4	5
BOURGOGNE-	HAUTE SAONE	70	46	10	8	16	2	5	4	1	0
BOURGOGNE-	SAONE ET LOI	71	212	47	17	62	19	46	9	7	5
BOURGOGNE-	YONNE	89	148	40	12	38	11	23	9	10	5
BOURGOGNE-	TERRITOIRE BE	90	17	4	2	4	2	2	2	0	1
Total			849	190	70	231	65	164	54	42	33

Derniers résultats :

Un titre de champion de France et de beaux résultats dans les divers nationaux jeunes.

- Les minimes de Pontarlier ont décroché un magnifique titre de champion de France !!! Quelle belle performance pour Anaël, Loan et Raphaël ! Il y a eu également d'autres beaux parcours à Saint-Yrieix !
- Tir de précision : Maélya Bollot (21) Vice-Championne de France
- Equipe de France jeunes : nos deux jeunes féminines Camille Picard et Nina Muzeau poursuivent leur préparation en vue des prochaines échéances internationales. Elles ont participé à un stage dans le Tarn puis à divers nationaux avec même quelques succès !



Scolaire.

USEP

De nombreuses journées d'animations ont eu lieu au sein d'écoles primaires et de collèges. Difficulté pour le CTFR d'assurer toutes ces animations.

Journées départementales où la pétanque est incluse dans les 8 départements !

Les enseignants prévoient déjà des cycles pétanque à la rentrée prochaine

UNSS

Participation des collèges et lycées au championnat de France UNSS ; la pétanque est de plus en plus considérée comme sport en EPS.

Nouvelle formation aux profs d'EPS à la rentrée pour l'académie de Dijon.

Les interventions en BPJEPS APT

Dans le Jura....

2 jours d'interventions étaient programmés à Lons et Moirans en Montagne, les objectifs de ces temps de formations sont de former de nouveaux éducateurs sportifs et bien évidemment de faire connaître nos disciplines auprès de différents publics.

Ces interventions seront renouvelées en 2026 sous un autre format : 4 jours et non 2 jours de formations.

En Saône et Loire...

3 jours d'interventions ont eu lieu Au Creusot. J'ai réalisé cette prestation en compagnie de William Roux, responsable du Centre National de la FFPJP.

À l'issue des 3 jours, chaque stagiaire a pu produire un cycle de 8 séances de pétanque. Cette action sera renouvelée en 2026 sous le même format.

Interventions rémunérées au CR BFC → 1300€ depuis janvier.

36 animateurs formés en pétanque et jeu provençal depuis janvier.

Nouveau partenariat avec Formapi → interventions prévues en fin d'année.

Centre régional d'entraînement BFC :

Stage N° 1 : 26/27 février à Dijon

Stage N° 2 : 23/24 avril à Macon

Stage N° 3 : 07/08 juillet à Besançon

Stage N° 4 : 27/28 août à Salins les Bains

3 regroupements ont déjà eu lieu / Merci à ceux qui nous accueillent.

Bilan à 24 jeunes à développer : le positif et le négatif.

Nouveauté : déclaration de séjour obligatoire auprès de la DDJS où a lieu le regroupement + hébergements collectifs (et non hôtel) recommandées → de + en + compliqué !

Subventions et sponsoring : ANS : 3500€ / FFPJP : 3350€ / Sponsoring : 400€ pour le CR.

Comptes-rendus après chaque regroupement à envoyer à la DTN + président de régions + référent.

Formation :

Mise en place par le CNF d'une nouvelle formation : module vie associative → formation de 2h en visio obligatoire pour débiter un cursus de formation.

- Habilitation des formations à saisir en ligne par le CTFR (éducateurs/arbitres) + Pascal (GTM) avant le 1^{er} septembre, d'où le recensement des personnes intéressées.
- Nouveauté pour simplifier le côté administratif → dossiers d'inscriptions à envoyer au formateur / récap des inscrits envoyé 8 jours avant la formation à chaque CD pour règlement au CR avant la formation. Ensuite chaque CD facture aux clubs / aux stagiaires selon son mode de fonctionnement. Mais comme cela, ni le formateur ni les stagiaires gèrent l'argent, mais par contre chaque formateur a les dossiers d'inscription.

Divers :

- Formation DEJEPS → formation démarrée en Novembre 2024 et déjà deux épreuves passées : un cycle d'entraînement pour le Haut-Niveau avec la construction de 8 séances sur le thème « les boules décevives » et une épreuve de notation / analyse d'une partie de Haut-Niveau. J'ai validé ces deux épreuves. Il me restera la soutenance d'un projet de développement fin octobre.
- Formation Sport Santé → examen « activité physique sur prescription médicale » validé ! Je peux désormais encadrer des animations et proposer des prestations dans des EHPAD ou autres structures adaptés.
- Equipe de France Espoir Féminin → stage à Vitrolles en Avril/ International de Blangy en Juin / National Villemolaque en Août / Champ d'Europe en Octobre (Espagne).

- Julien souhaite l'ouverture d'une réflexion sur la mise en place d'animateurs dans les CD (agents de développement). Formation de 1 à 5 jours au tarif de 30€ de l'heure.

- Concernant le CRE, Julien propose que le montant global des frais de repas soit réparti entre les 8 CD, en vertu du principe de solidarité.

Commission jeunes : Mathieu Besson.

Mathieu revient sur les performances des équipes jeunes aux chpts de France et note que 5 équipes étaient encore en lice le dimanche matin !

Il fait le point sur le CDC :

Le National jeunes à Bans, le samedi 13 septembre : Mathieu sollicitera la participation de bénévoles d'autre CD, moins ceux du CD71 occupés à leurs Nationaux ce même week-end.

Il fait remarquer l'absence des affiches des 2 Nationaux jeunes de Bans et Chalon S/S.

Julien plaide pour une invitation à ce National de Bans de 2 équipes de France, l'un des 3 joueurs de l'équipe initiale évoluant ce jour-là dans l'autre équipe.

Il souhaite aussi la présence de l'équipe minime championne de France.

A prévoir 6 chambres le vendredi soir et 6 chambres le samedi soir (en prévision du National jeunes du lendemain à Chalon).

Les repas seront pris en charge.

8 équipes du CRE seront présentes et prises en charge par la BFC.

Paulo remercie Mathieu pour son efficacité et sa réussite lors du chpt de France jeunes.

Commission arbitrale : Jean Locatelli et Frédéric Monnier.

Jean rappelle que Fred Monnier et lui-même sont les arbitres référents et qu'ils sont à disposition si besoin.

Et revient sur la bonne nouvelle annoncée par Paulo dans son intervention inaugurale : son retour au Pôle National d'Arbitrage, qui lui vaut les félicitations de tous.

- Il préconise un examen et un contrôle de la vue des arbitres.

- Les tours de zone : avec des arbitres régionaux exclusivement

- Pour qu'un arbitre officie dans un autre département que le sien, il lui faut impérativement l'accord des deux Présidents des CD concernés.

Paulo dénonce le côté quelque peu abusif de certaines notes de frais d'arbitrage (hôtellerie et kilométrage) : un modèle de fiche de frais sera publié et seul utilisé par les arbitres pour le remboursement de leurs frais liés à l'arbitrage régional.

A partir du 1^{er} janvier 2026, ce modèle transitera pour contrôle à Jean Locatelli et Fred Monnier avant l'envoi à Emilie.

Colloque des arbitres de la BFC 2025

Dès qu'une date et que le lieu pourront être dégagés, Paulo De Bastos en avisera Jean et Fred.

Nombre d'arbitres concernés : de 96 à 120.

Soit 6 groupes de 16 à 20 arbitres (groupes pédagogiques).

Besoin matériel :

1 boulodrome avec 15 terrains minimum.

3 espaces de formations.

120 repas.

LES PARTICIPANTS

Les arbitres de tout grade des 8 départements (12 à 15)

Prioriser les arbitres qui officient régulièrement

Les places non prises par un département peuvent être comblées par les autres départements. La CRA fera les arbitrages.

LES ANIMATEURS

Responsable : Monnier Frédéric (Règles et démarches d'intervention sur les terrains)

Animateur : Locatelli Jean (Règlement Jeu Provençal et Tir)

Arbitre PNA 1 (Règlement Pétanque)

Arbitre PNA 2 (Règlement Pétanque)

L'ORGANISATION

Samedi

9h à 9h30 -> Accueil

9h30 à 10h -> Présentation du colloque

10h à 12h -> 1^{er} Temps

12h30 à 14h -> Repas

14h à 16h -> 2^{ème} Temps

16h30 à 18h30 -> 3^{ème} Temps

19h à 21h -> 4^{ème} Temps

21h -> Allocutions

Repas

Dimanche

7h à 8h30 -> Petit-déjeuner

8h30 à 10 h -> 5^{ème} Temps

10h30 à 12h30 -> 6^{ème} et dernier Temps

12h30 à 13h45 - Repas

14h à 15h30 -> Evaluation

La correction de cette évaluation devra être utilisée comme support des réunions de mise à jour des CDA de la BFC

Les groupes sont composés par des arbitres des 8 départements

Groupes	1 ^{er} Temps	2 ^{ème} Temps	3 ^{ème} Temps	4 ^{ème} temps	5 ^{ème} Temps	6 ^{ème} Temps
Groupe 1	Pétanque	Atelier 1	Pétanque	Atelier 2	Pétanque	Atelier 3
Groupe 2	Atelier 1	Pétanque	Atelier 2	Pétanque	Atelier 3	Pétanque
Groupe 3	Pétanque	Atelier 2	Pétanque	Atelier 3	Pétanque	Atelier 1
Groupe 4	Atelier 2	Pétanque	Atelier 3	Pétanque	Atelier 1	Pétanque
Groupe 5	Pétanque	Atelier 3	Pétanque	Atelier 1	Pétanque	Atelier 2
Groupe 6	Atelier 3	Pétanque	Atelier 1	Pétanque	Atelier 2	Pétanque

PROPOSITION FINANCIERE

Les CD : Les arbitres en formation

3 repas + 1 nuitée + 1 petit-déjeuner + les frais de déplacement.

La BFC : Les 4 animateurs

3 repas + 1 nuitée + 1 petit-déjeuner + les frais de déplacement.

Commission sportive : Chantal Frachebois

CRC 2025 :

Les 1ères rencontres de CRC-Vétérans se sont déroulées les 25 et 26 juin. Les classements ont été diffusés. Aucun problème remonté.

CRC-JP 2025 :

Les rencontres qui auront lieu les 20 et 21 septembre se dérouleront sur les terrains du boulodrome du Rosemont à Besançon, organisation confiée au District de Besançon.

A noter que je n'ai toujours pas les vainqueurs des CDC-JP du CD58 (non terminé au 2 juillet). A mon mail du 2 juillet, pas de réponse du CD71, ni du CD89 pour leur équipe championne CDC-JP.

Actuellement : 8 équipes constituées des champions CDC-JP des 6 CD organisant un CDC-JP + les 2 finalistes de l'édition N-1. Ces 8 équipes sont réparties dans 2 groupes de 4 équipes par tirage au sort et se rencontrent toutes dans chacun des groupes (3 rencontres). Le 1^{er} de chaque groupe se rencontre en finale, le vainqueur participant au CNC-JP de la même année.

Chantal Frachebois a préparé la projection 2026. Le Président la remercie pour ce travail conséquent.

Proposition pour 2026 :

Faire de ce CRC un CRC comme les autres : toujours 8 équipes mais en 1 seul groupe. Toutes les équipes se rencontrent (7 rencontres), à la fin de la saison, le 1^{er} du groupe sera qualifié au CNC-JP. Cette nouvelle organisation nécessite un week-end supplémentaire : je propose le week-end des 13-14 juin (4 rencontres) et libre du fait de la liberté de date pour les championnats tripléte jeunes, et le week-end des 19-20 septembre (3 rencontres).

Cette organisation nécessite que les CDC-JP des CD soient terminés autour du 1^{er} juin pour laisser le temps à l'équipe qualifiée de s'organiser, mais aussi que le week-end de mi-juin soit libéré chaque année (Paulo a envoyé un mail à la Fédé le 1^{er} juillet mais pas de réponse...).

Il a également envoyé le 2 juillet un mail d'actualisation du lieu du CRC-JP 2025 à toutes les équipes déjà qualifiées + les CD organisateurs d'un CDC-JP (sauf aux CD70 et 90 non-participants) avec cette nouvelle proposition d'organisation, en demandant l'avis des destinataires. Seul le CD58 a répondu favorablement ! Pour les autres CD, pas de réponse !

Attention à l'impact financier pour le CRBFC : actuellement chaque équipe reçoit 200 €, il faudra aligner la dotation sur le CRC 1^{ère} division à 400 € soit 200 € de plus, donc 1600 € de plus.

Vote pour cette proposition : véritable CRC JP : toutes les équipes se rencontrent.

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

Pour : 14 voix

Cahier des charges des championnats régionaux :

Sur le site du CD39 et CRBFC, le cahier des charges n'est pas à jour, il contient encore 4 équipes qualifiées en tripléte masculin et 2 en provençal. Je l'ai donc modifié et vous envoie le document avec les propositions de modifications.

- Entrevoir la possibilité pour un club de grouper cette année le CRCJP et CRC jeunes aux dates des 19 et 20 septembre.

Pour cette option : POUR : 14 voix. Abstentions : 0 voix.

- Concernant les CRC, on note la difficulté des CD à le faire, mais ils doivent attribuer les délégués au CRC.

Commission féminine : Marie Jeanne Lhomme.

Marie Jeanne annonce la création d'un Régional féminin, après réunion des membres de la commission féminine par visio.

Il serait organisé alternativement par la Franche-Comté et la Bourgogne, à Bains.

Pour 2026, la date serait fixée au 7 mars.

Il se déroulerait en doublette, avec une dotation de 2000€ (1500+500).

Il serait demandé une participation des CD pour le lancement, le bénéfice de la buvette étant reversé pour l'exercice de l'année suivante.

Limite d'inscription : 10 septembre 2025.

La table de marque sera tenue par le CD70.

Le challenge sera offert par l'équipementier du CD70, et remis en jeu tous les ans.

Le concours complémentaire sera réservé aux perdants de poule et sponsorisé par « Sport Comm ».

Souhait : l'organiser toujours à la même date et par CD différents.

Formation : Pascal Dugast.

Bilan demande de formation GTM :

CD 21 le samedi 01 et dimanche 02 novembre jusqu'à midi niveau 1.

Attente retour inscriptions (local CD21 et restaurant proche pour le samedi midi)

CD39 choix dates envoyées suite à demande le 10 juillet, à ce jour attente de retour.

CD 58 choix dates envoyées le 13 juin suite à demande, à ce jour aucun retour.

CD89 choix dates envoyées le 13 juin suite à demande, à ce jour aucun retour. 3 personnes intéressées pour la formation du club de Sens. Attente retour de dates et lieu.

ATTENTION

Avant le : 1er septembre 2025

(Date butoir de dépôt des demandes d'habilitation)

Les documents sont à destination des coordonnateurs régionaux et départementaux de formation fédérale. C'est un outil de travail qui regroupe l'ensemble des informations relatives à l'organisation, à la mise en place et à la gestion de la formation de gestionnaire de table de marque niveau 1 et 2.

Il se veut être un outil de liaison entre l'équipe technique Régionale/départementale en charge des formations et le Centre National de Formation (CNF).

Le CNF se réserve le droit de ne pas autoriser la mise en place d'une formation au regard des éléments qui lui seront fournis dans le dépôt du formulaire en ligne.

Seront pris en compte : la qualification des formateurs, le nombre de stagiaires inscrits, le suivi du programme pédagogique de formation, le respect du cahier des charges et du calendrier unique de formation.

Il est obligatoire de déclarer votre formation auprès du CNF sur le formulaire en ligne afin d'inscrire votre formation sur le calendrier national des formations ;

D'accéder à la Classroom de formation.

Les concours régionaux 2025 : Brigitte Armand.

Pour ceux déjà disputés, pas d'anomalies particulières, excepté l'un où l'arbitre a fait savoir qu'il n'était pas d'accord avec la présence de la déléguée...

Brigitte rappelle l'obligation de lui envoyer les comptes-rendus. Elle fera appel aux clubs et aux délégués desquels elle n'a rien reçu.

Il faudra envoyer systématiquement le règlement des concours régionaux aux Présidents de clubs organisateurs afin qu'ils préparent l'évènement dans les meilleures conditions.

Régionaux 2026 :

A ce jour, 2 clubs (seulement) ont envoyé leur inscription de leur Régional : Bletterans et Mont sous Vaudrey.

Rappel : date limite de réception : 10 septembre 2025 avec le formulaire dûment rempli.
Avec chèque de 70€ joint, à l'ordre du Comité Régional BFC.

Les finances : Emilie Maraux.

Emilie fait le point sur le solde des frais d'inscription aux formations : à ce jour, seulement 2 CD sont à jour : le 25 et le 39.

Concernant les factures de l'habillement, elle souhaiterait une facture propre à chaque championnat de France.

Suite au renouvellement de l'organigramme après élections 2024, une modification a été faite auprès de la banque :

DELIBERATION LORS LA SEANCE DU COMITE DIRECTEUR DU CR BFC FFPJP

Nom de l'association : Comité Régional BFC de Pétanque et de Jeu Provençal.

Le Comité Directeur du CR BFC s'est réuni à Monéteau (89) sous la présidence de M. DE BASTOS.

Membres présents : 14

Le quorum étant atteint, le Comité Directeur peut valablement délibérer. Il donne pouvoir à (noms, prénoms, fonctions) :

M. Paulo DE BASTOS, président du CR BFC de Pétanque et Jeu Provençal,
Et Mme Emilie MARAUX, trésorière générale du CR BFC de Pétanque et de Jeu Provençal,

- De faire toutes les opérations concernant le fonctionnement du compte de chèques, du livret, de fonds ouverts à l'agence et notamment de signer tous ordres, reçus, chèques, virements, et faire tous versements et tous retraits, de retirer ou de verser toutes pièces comptables, de donner toutes quittances et décharges, et, de façon générale, effectuer toutes opérations pour le compte de la collectivité sus-dénommée.

M. Paulo DE BASTOS et Mme Emilie MARAUX devront agir conjointement ou pourront agir séparément. Le présent pouvoir est valable jusqu'à révocation expresse de notre part. Il sera obligatoirement renouvelé de notre chef, au cas où un changement interviendrait au sein de la collectivité.

Pour copie certifiée conforme.

A Monéteau (89) le 19 juillet 2025.

Les mandataires :

Le Président

La Trésorière

Questions et info diverses :

- National de Salins les Bains : comme Délégué, Antoine Martinello a remplacé Denis Lhomme.
- National de Chalon sur Saône : Philippe Gherardi sera le Délégué.
- National de Bourbon Lancy : compte-rendu non transmis à la Fédé : c'est réglé.
- Candidature de St Florentin (89) pour les chpts de France TSF et TSF 2026.
- Les demandes de récompenses auprès de la Fédé : Paulo appelle à plus d'attention de la part de certains Présidents ; il a dû parachever lui-même quelques dossiers.
- Il sera accordé un maillot supplémentaire à un joueur ou à une joueuse qualifiée à plusieurs championnats de France dans l'année.
- Le Président du club d'Orchamps-Vennes sera invité à l'AG du CR BFC à Besançon.
- Les CRC : les Présidents de CD désignent leurs Délégués.
- Handisport : Philippe Gherardi avait organisé un championnat de l'Yonne ; avec seulement 6 équipes inscrites, il a été contraint de l'annuler. Il demande la relance de ce chpt au niveau BFC.
- Discipline : deux affaires ont fait l'objet d'une délocalisation : une du CD21 et une du CD25. Les deux ont été traitées par le CD89. Dans l'affaire de M. Loïc FERRETTI, celui-ci est condamné à 6 ans ferme et 500€ d'amende.
- Les Délégués sur les CNC :

BOURBON LANCY, CNC1A ; 4 et 5 octobre : Georges Baudin.
 BESANCON, CNCF2B ; 4 et 5 octobre : Jean Marie Maraux.
 AUXERRE, CNC2A ; 18 et 19 octobre :
 BANS, CNC2B-CNC3B ; 1^{er} et 2 novembre : Aude Parrot.
 AUTUN, CNC3E ; 1^{er} et 2 novembre : Christian Perraudin.

Le calendrier :

CRCV : 17-18 septembre.
 CRC JP : 20-21 septembre à Besançon.
 CRC Jeunes : 20-21 septembre à Champvans.
 Réunion du CR BFC : 11 octobre à Besançon.
 Commission des finances : à.....
 CRC Masculin et Féminin : 4-5 octobre et 18-19 octobre.
 Marathon jeunes : 11 novembre à Dijon.
 AG des CD : 22 novembre.
 Trophée Michèle Lega : 30 novembre à Besançon.
 AG du CR BFC : 6 décembre à Besançon.
 Finale nationale CNC à Bans : 22-23 novembre.

La séance est levée à 18h30.

Le Secrétaire Général du CR BFC

Christian PERRAUDIN



Le Président du CR BFC

Paulo DE BASTOS



FFFP
 COMITE REGIONAL
 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE